

## Formations assistantes maternelles 2026 sur la CCVHA

- Chaque assistante maternelle dispose de 58 heures de formation par an rémunérées par l'APNI (les parents employeurs déduisent les journées de salaire).
- Vous pouvez vous inscrire sur les formations de votre choix, peu importe votre commune d'habitation.
- Chaque journée de formation dure 7 heures : 9h-12h30 et 13h30-17h.
- Pensez bien à informer tous vos employeurs de votre participation à une formation, le plus tôt possible.

Formation	Dates	Date limite d'inscription	Secteur	Organisme de formation
<b>COMPRENDRE LES EMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN</b>	Mardi 27 janvier et mardi 3 février	<b>Fin novembre 2025</b>	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
<b>FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR "LES DOUCES VIOLENCES"</b>	Lundi 9 février, lundi 9 mars et mardi 17 mars	<b>Début décembre 2025</b>	Ouest Anjou	ARIFTS
<b>PRENDRE SOIN DE SOI ET PREVENIR L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL</b>	Vendredi 20 et vendredi 27 mars	<b>Mi-janvier 2026</b>	Le Lion d'Angers	Planète Enfance
<b>ENRICHIR SES PRATIQUES GRACE AUX PEDAGOGIES ALTERNATIVES</b>	Vendredi 3 avril et mardi 5 mai	<b>Fin janvier 2026</b>	Ouest Anjou	ARIFTS
<b>ETAT DE SANTE DE L'ENFANT</b>	Mercredi 29 avril et mercredi 6 mai	<b>Mi-février 2026</b>	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
<b>ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT *</b>	Lundi 8, lundi 15 et lundi 22 juin	<b>Fin mars 2026</b>	Le Lion d'Angers	ARIFTS
<b>PREVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT *</b>	Lundi 14 septembre, lundi 28 septembre et vendredi 9 octobre	<b>Début juillet 2026</b>	Le Lion d'Angers	ARIFTS
<b>BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DEPLACEMENTS</b>	Mardi 3, jeudi 19 et vendredi 20 novembre	<b>Mi-septembre 2026</b>	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
<b>FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMENAGER SES ESPACES</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> et mercredi 2 décembre	<b>Fin septembre 2026</b>	Ouest Anjou	ARIFTS

\*Les assistantes maternelles qui font les deux formations sur l'alimentation peuvent s'inscrire pour passer une épreuve de certification (qui est une partie du titre professionnel Ipéria). Pour pouvoir organiser la certification, il faut qu'il y ait au moins 4 AM Inscrites. Contacter le RPE du Lion d'Angers pour plus d'informations.

### Comment s'inscrire ?

- 1) Contacter votre RPE de secteur qui prendra votre pré-inscription (en respectant les dates limites notées dans le tableau).
- 2) Les 3 RPE de la CCVHA centralisent vos demandes et transmettent vos coordonnées à l'organisme de formation.
- 3) L'organisme de formation vous envoie par mail le dossier d'inscription à remplir et à leur retourner avec les pièces justificatives.
- 4) Vous recevez une convocation
- 5) Vous participez à la formation aux dates et lieu indiqués.